



GOVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Rapport annuel de performances

Annexe au projet de loi de règlement du budget
et d'approbation des comptes pour 2023

PROGRAMME 829

Prêts destinés au financement des infrastructures de
transports collectifs du quotidien de la métropole
d'Aix-Marseille-Provence



PROGRAMME 829
**Prêts destinés au financement des
infrastructures de transports collectifs du
quotidien de la métropole d'Aix-Marseille-
Provence**

Bilan stratégique du rapport annuel de performances

Bertrand DUMONT

Directeur général du Trésor

Responsable du programme n° 829 : Prêts destinés au financement des infrastructures de transports collectifs du quotidien de la métropole d'Aix-Marseille-Provence

Précisions sur le changement de responsable du programme

Le responsable du programme est le Directeur général du Trésor. Bertrand Dumont a été nommé Directeur général du Trésor, en remplacement d'Emmanuel Moulin.

L'objet du programme 829 « Prêts destinés au financement des infrastructures de transports collectifs du quotidien de la métropole d'Aix-Marseille-Provence », créé en loi de finances initiale pour 2022, était de permettre à l'État d'octroyer des prêts à la Métropole d'Aix-Marseille-Provence pour soutenir les projets d'infrastructures de transports collectifs du quotidien prioritaires pour la métropole.

Un tel mode de financement n'a pas vocation à être pérenne dès lors que l'article 24 de la loi organique relative aux lois de finances (LOLF) dispose que « les prêts et avances sont accordés pour une durée déterminée ». Les prêts du programme 829 avaient vocation à financer un appui remboursé à long terme.

Le montant ouvert par la loi de finances initiale pour 2023 était de 100 M€ en CP. Néanmoins, en absence de besoin à la suite des annonces relatives au doublement du volet subvention du plan « Marseille en Grand », ces crédits ont été annulés par la loi de fin de gestion pour 2023.

Présentation des crédits

2023 / PRÉSENTATION PAR ACTION ET TITRE DES CRÉDITS OUVERTS ET DES CRÉDITS CONSOMMÉS

2023 / AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT

Numéro et intitulé de l'action ou de la sous-action	Titre 7 Dépenses d'opérations financières		Total	Total y.c. FdC et AdP prévus en LFI
	Prévision LFI 2023	Consommation 2023		
01 – Prêts destinés au financement des infrastructures de transports collectifs du quotidien de la métropole d'Aix-Marseille-Provence			0	0
Total des AE prévues en LFI		0	0	0
Ouvertures / annulations par FdC et AdP				
Ouvertures / annulations hors FdC et AdP				
Total des AE ouvertes		0	0	
Total des AE consommées		0	0	

2023 / CRÉDITS DE PAIEMENT

Numéro et intitulé de l'action ou de la sous-action	Titre 7 Dépenses d'opérations financières		Total	Total y.c. FdC et AdP prévus en LFI
	Prévision LFI 2023	Consommation 2023		
01 – Prêts destinés au financement des infrastructures de transports collectifs du quotidien de la métropole d'Aix-Marseille-Provence	100 000 000		100 000 000 0	100 000 000
Total des CP prévus en LFI	100 000 000		100 000 000	100 000 000
Ouvertures / annulations par FdC et AdP				
Ouvertures / annulations hors FdC et AdP		-100 000 000	-100 000 000	
Total des CP ouverts		0	0	
Total des CP consommés		0	0	

2022 / PRÉSENTATION PAR ACTION ET TITRE DES CRÉDITS VOTÉS (LFI) ET DES CRÉDITS CONSOMMÉS

2022 / AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT

Numéro et intitulé de l'action ou de la sous-action	Titre 7 Dépenses d'opérations financières	Total hors FdC et AdP prévus en LFI	Total y.c. FdC et AdP
01 – Prêts destinés au financement des infrastructures de transports collectifs du quotidien de la métropole d'Aix-Marseille-Provence	744 000 000	744 000 000	744 000 000 0
Total des AE prévues en LFI	744 000 000	744 000 000	744 000 000
Total des AE consommées	0		0

2022 / CRÉDITS DE PAIEMENT

Numéro et intitulé de l'action ou de la sous-action	Titre 7 Dépenses d'opérations financières	Total hors FdC et AdP prévus en LFI	Total y.c. FdC et AdP
01 – Prêts destinés au financement des infrastructures de transports collectifs du quotidien de la métropole d'Aix-Marseille-Provence	100 000 000	100 000 000	100 000 000 0
Total des CP prévus en LFI	100 000 000	100 000 000	100 000 000
Total des CP consommés	0		0

PRÉSENTATION PAR TITRE ET CATÉGORIE DES CRÉDITS CONSOMMÉS

Titre et catégorie	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Consommées* en 2022	Ouvertes en 2023	Consommées* en 2023	Consommés* en 2022	Ouverts en 2023	Consommés* en 2023
Titre 7 – Dépenses d'opérations financières	0	0	0	0	100 000 000	0
Prêts et avances	0	0	0	0	100 000 000	0
Total hors FdC et AdP		0			100 000 000	
Ouvertures et annulations* hors titre 2					-100 000 000	
Total*	0	0	0	0	0	0

* y.c. FdC et AdP

RÉCAPITULATION DES MOUVEMENTS DE CRÉDITS

LOIS DE FINANCES RECTIFICATIVES

Date de signature	Ouvertures				Annulations			
	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement		Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres
30/11/2023								100 000 000
Total								100 000 000

TOTAL DES OUVERTURES ET ANNULATIONS (Y.C. FDC ET ADP)

	Ouvertures				Annulations			
	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement		Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres
Total général								100 000 000

Justification au premier euro

Éléments transversaux au programme

ÉLÉMENTS DE SYNTHÈSE DU PROGRAMME

Numéro et intitulé de l'action ou de la sous-action <i>Prévision LFI Consommation</i>	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Titre 2 * Dépenses de personnel	Autres titres *	Total y.c. FdC et AdP	Titre 2 * Dépenses de personnel	Autres titres *	Total y.c. FdC et AdP
01 – Prêts destinés au financement des infrastructures de transports collectifs du quotidien de la métropole d'Aix-Marseille-Provence			0 0		100 000 000	100 000 000 0
Total des crédits prévus en LFI *	0	0	0	0	100 000 000	100 000 000
Ouvertures / annulations y.c. FdC et AdP					-100 000 000	-100 000 000
Total des crédits ouverts	0	0	0	0	0	0
Total des crédits consommés	0	0	0	0	0	0
Crédits ouverts - crédits consommés						

* hors FdC et AdP pour les montants de la LFI

L'enveloppe de crédits ouverte par la LFI pour 2023 s'élevait à 100 M€ en CP. Les crédits ont été annulés en loi de finances de fin de gestion pour 2023.

PASSAGE DU PLF À LA LFI

	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Titre 2	Autres titres	Total	Titre 2	Autres titres	Total
PLF	0	0	0	0	100 000 000	100 000 000
Amendements	0	0	0	0	0	0
LFI	0	0	0	0	100 000 000	100 000 000

JUSTIFICATION DES MOUVEMENTS RÉGLEMENTAIRES ET DES LOIS DE FINANCES RECTIFICATIVES

Les crédits ouverts en LFI ont été annulés en loi de finances de fin de gestion pour 2023.

Dépenses pluriannuelles

SUIVI DES CRÉDITS DE PAIEMENT ASSOCIÉS À LA CONSOMMATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT (HORS TITRE 2)

AE 2023	CP 2023
AE ouvertes en 2023 * (E1) 0	CP ouverts en 2023 * (P1) 0
AE engagées en 2023 (E2) 0	CP consommés en 2023 (P2) 0
AE affectées non engagées au 31/12/2023 (E3) 0	dont CP consommés en 2023 sur engagements antérieurs à 2023 (P3 = P2 – P4) 0
AE non affectées non engagées au 31/12/2023 (E4 = E1 – E2 – E3) 0	dont CP consommés en 2023 sur engagements 2023 (P4) 0

RESTES À PAYER

Engagements ≤ 2022 non couverts par des paiements au 31/12/2022 brut (R1) 0					
Travaux de fin de gestion postérieurs au RAP 2022 (R2) 0					
	Engagements ≤ 2022 non couverts par des paiements au 31/12/2022 net (R3 = R1 + R2) 0	–	CP consommés en 2023 sur engagements antérieurs à 2023 (P3 = P2 – P4) 0	=	Engagements ≤ 2022 non couverts par des paiements au 31/12/2023 (R4 = R3 – P3) 0
	AE engagées en 2023 (E2) 0	–	CP consommés en 2023 sur engagements 2023 (P4) 0	=	Engagements 2023 non couverts par des paiements au 31/12/2023 (R5 = E2 – P4) 0
					Engagements non couverts par des paiements au 31/12/2023 (R6 = R4 + R5) 0
					Estimation des CP 2024 sur engagements non couverts au 31/12/2023 (P5) 0
					Estimation du montant maximal des CP nécessaires après 2024 pour couvrir les engagements non couverts au 31/12/2023 (P6 = R6 – P5) 0

NB : les montants ci-dessus correspondent uniquement aux crédits hors titre 2

* LFI 2023 + reports 2022 + mouvements réglementaires + FdC + AdP + fongibilité asymétrique + LFR

Justification par action

ACTION

01 – Prêts destinés au financement des infrastructures de transports collectifs du quotidien de la métropole d'Aix-Marseille-Provence

Action / Sous-action <i>Prévision LFI y.c. FdC et AdP</i> Réalisation	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Titre 2	Autres titres	Total	Titre 2	Autres titres	Total
01 – Prêts destinés au financement des infrastructures de transports collectifs du quotidien de la métropole d'Aix-Marseille-Provence			0 0		100 000 000	100 000 000 0

Le montant ouvert par la loi de finances initiale pour 2023 était de 100 M€, uniquement en CP. Néanmoins, à la suite des annonces relatives au doublement du volet subvention du plan « Marseille en Grand », ces crédits ont été annulés par la loi de fin de gestion pour 2023.

ÉLÉMENTS DE LA DÉPENSE PAR NATURE

Titre et catégorie	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation
Titre 7 : Dépenses d'opérations financières			100 000 000	
Prêts et avances			100 000 000	
Total			100 000 000	